

# VOUS & NOUS



## LE BILLET

PAR GEORGES BOURQUARD

### L'UMP à huées et à dia

Les ténors de l'UMP ont beau appeler au rassemblement, les militants n'en font qu'à leur tête. Les partisans de Nicolas Sarkozy se sont payés celle d'Alain Juppé en le couvrant de huées samedi à Bordeaux. Sur ses propres terres, ce qui ajoute à l' affront et prouve que nul n'est prophète en son pays.

Par leurs sifflets, les soutiens de l'ancien président de la République ont cru rendre service à leur champion. Ils ont surtout donné le ton de la campagne des primaires à droite avant la présidentielle de 2017. À l'évidence, ce ne sera pas un concours d'élégance.

Question fair-play justement, Nicolas Sarkozy n'a pas levé le petit doigt pour ramener le calme lors de ce meeting anti-Juppé. En 1995, son mentor Édouard Balladur qui est un homme bien élevé avait lancé un retentissant "je vous demande de vous arrêter" à ses partisans qui conspuient le nom de Jacques Chirac. À cette époque le linge sale se lavait déjà en famille mais en y mettant les formes.

Chez les Chirac aussi la rivalité Juppé/Sarkozy commence à laisser des traces. Le père et la fille roulent pour l'ancien Premier ministre, la mère pour l'ex-président. Pour peu que la descendance ait un faible pour Fillon ou Bertrand et la soupe à la grimace s'imposera dans les repas du dimanche.

La droite a pour habitude de se ranger derrière un chef, pas de le choisir parmi une flopée de prétendants. Sinon comme samedi à Bordeaux, elle part à huées et à dia.

le dauphiné

## @ LA QUESTION DU JOUR

Êtes-vous favorable à un assouplissement des 35h ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Coupe Davis : la France peut-elle battre la Suisse ?

Oui 25% Non 75%

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (5 521 votes). Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace.

Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré : [ledauphine.com](http://ledauphine.com) rubrique "La question du jour".

## @ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



À cinq ans, il obtient une certification professionnelle de Microsoft

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : [ledauphine.com](http://ledauphine.com)

# VOTRE RÉGION

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE | Bérengère Bonnafoux a été nommée par le président de l'UMP 04

## La présidente de Jeunes Pop veut enterrer la hache de guerre

Bérengère Bonnafoux, militante à l'UMP et étudiante en droit de 23 ans, vient d'être nommée à la tête des Jeunes Pop par le président départemental de l'UMP, Michel Lanfranchi.

Quelques jours à peine après que la nouvelle a été officialisée, certains mettent déjà en doute la légitimité de la jeune femme à ce poste, Camille Galtier en tête.

**« Ce n'est pas de la démocratie, c'est de l'autoritarisme »**

Le numéro deux des Jeunes Pop, pressenti pour prendre la place de Mathias Quilès et qui l'a régulièrement remplacé à la tête du mouvement, ne cache pas sa déception. « J'étais responsable par logique. Cette nomination s'est faite sans concertation avec le bureau national et le bureau

départemental. Quand une seule personne décide pour tout le monde ce n'est pas de la démocratie, c'est de l'autoritarisme », lâche, acerbe, le jeune homme. Qui tient à préciser qu'il n'a jamais prétendu à un tel poste, tout en laissant sous-entendre qu'il lui revient de droit.

**« Cette occasion ne se représentera pas deux fois »**

Bérengère Bonnafoux dit comprendre cette réaction et s'étonne elle-même d'avoir été contactée pour postuler à la tête des Jeunes Pop. « Michel Lanfranchi m'a sollicitée. Au début, je n'étais pas pour, ça m'a un peu gênée. Mathias venait de démissionner et Camille Galtier était son adjoint. Je suis d'accord pour dire que ce choix n'est pas démocratique », approuve-t-

elle. Pourquoi, alors, avoir accepté de candidater ? « On ne va pas se mentir, je suis une femme et cette occasion ne se représentera pas deux fois. Je trouve qu'il est navrant d'être encore obligée d'avoir des lois pour avoir des femmes en politique. Mais c'est comme ça. » La militante espère tout de même pouvoir « arrondir les angles » avec Camille Galtier au sein d'un parti divisé en deux groupes.

Marion MORGANA

**Étudiante en droit à Aix-en-Provence, la jeune militante de 23 ans est encartée depuis 2012. Sarkozyste de la première heure, elle sera aux côtés de l'ancien maire de Volonne, Jacques Bonte, lors des prochaines élections départementales.**



« Ce n'est pas en étant divisés qu'on arrivera à gagner »

Les jeunes UMP 04 sont divisés en deux camps. Celui des anti-Spagnou, Michel Lanfranchi en tête, qui reprochent au maire de Sisteron d'avoir fait perdre Bernard Jeanmet-Peralta – le candidat investi par l'UMP lors des sénatoriales de septembre dernier – en soutenant Jacques Depieds,

le candidat divers droite. Le scrutin a été remporté par le PS.

Face à eux, les pro-Spagnou. Camille Galtier et Mathias Quilès font partie de ceux-là. Le président démissionnaire avait aussi estimé, lors de son départ, que Michel Lanfranchi était « dans l'incapacité à 80 ans,

au lendemain de [son] échec au Lauzet, de rassembler et fédérer [leur] famille politique ». Mais dans cette guerre intestine, le dernier mot revient à Michel Lanfranchi qui dirige l'antenne départementale de l'UMP. « On cherchait quelqu'un qui soit assez représentatif, en prise avec la vie rurale.

Bérengère habite Peyruis, elle est très investie, capotable chez les sapeurs-pompiers, diplômée et issue d'une famille d'agriculteurs. Il était temps que le parti soit représenté par une femme », justifie-t-il.

« Ce n'est pas en étant divisés qu'on arrivera à gagner... Je tends la main à

Camille, il y a de la place pour tout le monde », arbitre Bérengère Bonnafoux. « Rendez-vous aux cantonales... Je travaillerai avec les Jeunes Pop », répond sèchement le numéro deux. Il reste apparemment du travail avant de hisser le drapeau blanc...

M.M.

HAUTES-ALPES | Le Département a signé une convention avec Pôle emploi

## Proximité, partenariat et pragmatisme pour lutter contre le chômage de longue durée

La fin de matinée de ce vendredi a vu la signature d'une convention de partenariat entre le conseil général des Hautes-Alpes et Pôle emploi. Elle a été effectuée par Jean-Yves Dusserre, président du Département et sénateur, secondé par Richard Siri, vice-président du conseil général aux affaires européennes et régionales, et de Gérard Tenoux, conseiller général délégué à l'emploi et à l'insertion, ainsi que par la direction régionale de Pôle emploi venue de Marseille, en la personne de son directeur Philippe Bel et de Stéphane Jules, directeur Pôle emploi des Alpes du Sud, cheville ouvrière de cette convention pionnière.

Tout part du constat et de l'identification précise des freins qui contribuent au non-retour à l'emploi, facteurs de précarisation et d'exclusion. Le conseil général et Pôle emploi fusionnent encore plus les moyens que chacun met en œuvre pour l'objectif commun : faciliter l'accès à l'emploi.



Signature d'une convention pionnière entre le conseil général et Pôle emploi pour lutter de concert contre le chômage de longue durée.

Pour ce faire, ils visent l'accompagnement global et au cas par cas de chaque demandeur d'emploi, dans la coordination de leurs agents et conseillers respectifs, accentuant les passerelles entre services et dans la proximité locale. La proximité est une des règles de cette convention par « l'accès aux res-

sources sociales du département », siège de solutions rapides et pragmatiques.

### Une convention de deux ans

Pour deux années, cette convention veut développer l'accompagnement spécifique, renforcer l'expertise des conseillers de Pôle emploi dans l'identification des besoins des demandeurs

d'emploi et la proposition de solutions adaptées au marché local du travail. Avec la mise en place d'un maillage départemental entre les deux signataires, cette convention prendra effet au 1er janvier 2015. Elle est pionnière dans cette approche d'observation et d'analyse de situations individuelles et d'application pratique

et rapide en réponse.

Dix conventions suivent actuellement son sillage et sont en voie de signature ailleurs en France, observées avec attention par Pôle emploi national et par le ministère concerné pour élargir, éventuellement, le dispositif sur l'ensemble du territoire national.

Brigitte TEMPESTINI

GAP | Christophe Raylat a été récompensé aux Rencontres de la cinémathèque de montagne

## Un trophée pour aider à « libérer les paroles des alpinistes »

C'est Christophe Raylat (au centre) qui a décroché le 1er Trophée de la cinémathèque de montagne.



Lors des premières Rencontres de la cinémathèque de montagne (13-15 novembre), le Premier prix a été décerné au film "On ne marche qu'une fois sur la Lune", de Christophe Raylat. Qui a plus d'une corde à son arc, puisqu'il est skieur, grimpeur, marcheur, "passeur" impénitent, photographe, écrivain, journaliste, musicien...

Il a déclaré en recevant sa récompense : « Je partage évidemment ce prix avec Ueli Steck, Yannick Graziani et

Stéphane Benoît [qui ont réalisé avec lui l'escalade de la face sud de l'Annapurna, NDLR] et avec Bertrand Delapierre, qui a fait les images. Merci à la cinémathèque d'images de montagne qui fait un travail extraordinaire tout au long de l'année et au jury de ces Rencontres. Je suis très content de ce qui se passe autour de ce film. S'il a une qualité, c'est qu'il peut libérer les paroles. Celles des alpinistes ne sont pas toujours faciles à libérer. »

**le dauphiné libéré** Pour Noël

**10% DE REMISE**  
SUR VOTRE ABONNEMENT  
ET RECEVEZ UN SAPIN LUMINEUX

Offre réservée aux nouveaux abonnés pour un règlement par prélèvement ou 1 an au comptant. Couleurs changeantes, 27,5 cm de hauteur

**ABONNEMENT 7 JOURS / 7**  
 Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,81€ au lieu de 0,90€, le dimanche 1,35€ au lieu de 1,50€. Par la suite un maximum mensuel de 30,90€, pour 26 exemplaires semaine à 0,90€ et 5 dimanches à 1,50€.
 1 an au comptant : 322,20€ au lieu de 358€ soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches.
 6 mois au comptant : 179€ soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches.

**ABONNEMENT 6 JOURS / 7**  
 Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,81€ au lieu de 0,90€. Par la suite un maximum mensuel de 24,30€, pour 27 exemplaires semaine à 0,90€.
 1 an au comptant : 252€ au lieu de 280€ soit 312 exemplaires semaine.
 6 mois au comptant : 140€ soit 156 exemplaires.

Pour vous abonner, appelez le **N° Vert 0800 887 001**

\*Appel gratuit à partir d'un poste fixe ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à : **Dauphiné Libéré, service abonnement - 38913 Veurey Cedex**

- Accompagné de votre règlement pour un règlement au comptant.  
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement.

Indiquez vos coordonnées  
 Nom ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 CP/Ville ..... Tél. ....

Pour payer par prélèvement, c'est facile : remplissez et signez le mandat SEPA ci-dessous et n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire.

**Mandat de prélèvement SEPA**  
 En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR962239382 Créancier : Le Dauphiné Libéré  
 Adresse : Z.I. Les Iles Cordées Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France

Référence unique du mandat : .....

Débiteur : Votre nom : .....  
 Votre Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

IBAN : .....  
 BIC : ..... Paiement :  Récurrent/Répétitif  Ponctuel  
 A : ..... Le : .....  
 Signature : .....

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.